

## RECHERCHE D'IMPLANTATIONS POUR CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES

### 1 - LOCALISATION

- Idéalement dans un quartier populaire en synergie avec le projet n° 18 du Budget participatif de la Ville de Paris.
- Si possible hors du périmètre de protection d'un monument ou site classé.

### 2 - CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT

- Absence de masque (immeubles, arbres...) à proximité, susceptible de projeter une ombre sur la toiture. Ne pas oublier de regarder du côté du PLU pour voir les évolutions envisagées des parcelles environnantes.
- Pas de destruction prévue ou prévisible (l'installation doit rester en place au minimum 20 ans).
- Possibilité d'un bâtiment ayant en projet une rénovation lourde de la toiture si délai compatible.
- Idéalement pas trop éloigné d'un poste de distribution d'électricité ENEDIS.

### 3 - CARACTÉRISTIQUES DE LA TOITURE

- Surface : si possible > 1 000 m<sup>2</sup> de toiture, pour 700 m<sup>2</sup> de panneaux PV (pour 100 KWc). À défaut, proche de 350 m<sup>2</sup> (pour 36 KWc)
- Ensoleillement > 1 000 kWh/m<sup>2</sup>/an (cf. cadastre solaire).
- Étanchéité de la toiture récemment rénovée (idéalement <5 ans).
- Si dans le périmètre de protection d'un monument classé, toiture non visible depuis la rue.
- Idéalement toiture-terrasse.
- Si toiture en pente : orientation plein sud (+/- 20° et plutôt sud-ouest) et pente inférieure à 30 °.
- Le moins d'encombrement possible (skydome, fenêtres, aérations, cheminées, antennes...).
- A priori résistance suffisante (à confirmer éventuellement par étude). Poids de l'installation des panneaux + supports : 15 à 20 kg/m<sup>2</sup>.
- Absence d'amiante.

### 4 - ANTICIPATION DES PHASES TRAVAUX ET EXPLOITATION

- Accès facile à la toiture (pour installation et maintenance).
- Espace disponible en toiture pour l'onduleur sous abri, ou proche des panneaux si on a recours à un local onduleur.

Crédit photo : Ville de Paris